

CLUB SPORTIF DE VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Siège social :

HOTEL DE VILLE
02200 Villeneuve Saint Germain
☎ 03.23.53.29.93

C.S.V

**Numéro d'affiliation F.F.F
502 713**

*Stade municipal 1
Homologation niveau 3*

Rue René Cassin
02200 Villeneuve Saint Germain
☎ 03.23.53.23.19

Monsieur VIVIER Jean Luc
Président du CS Villeneuve Saint Germain
MAIRIE, Rue de la mairie.
02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Villeneuve Saint Germain, le
18/12/2014

Procès-verbal

Assemblée générale

Mardi 16/12/2014, 19 heures

club house du stade municipal

L'assemblée est présidée par M. Jean Luc VIVIER, président de l'association assisté de M. Joris BIARD, responsable administratif et M. Thomas LEFEVRE, responsable technique jeune.

M. Jean Luc VIVIER présente l'ordre du jour :

*Rapports d'activité saison 2013/2014, financière et morale

*Présentation des nouveaux statuts et règlement intérieur : Approbation

*Élection et renouvellement des membres au comité directeur. Possibilité de présenter sa candidature spontanément lors de l'assemblée

*Projets et activités 2014/2015

1. INSTALLATION

Le secrétariat sera tenu par M. Thomas LEFEVRE.

L'assemblée générale commence à 19h15

23 personnes sont présentes dont le président

2. RAPPORTS D'ACTIVITE SAISON 2013/2014, FINANCIERE ET MORALE

➤ Bilan Moral

M. Jean Luc VIVIER établit le bilan moral de la saison 2013/2014.

Il définit la saison écoulée comme étant catastrophique avec quasiment deux descentes pour les équipes seniors A et B du club même s'il reconnaît une bonne réaction des seniors B en fin de championnat.

Le constat pour les équipes jeunes est identique sauf pour la catégorie U15 qui a réussi à se maintenir au niveau ligue

Il déplore également les difficultés rencontrées au sein du comité directeur.

Il a donc dès le mois de juin 2014 souhaitait s'entourer de personnes compétentes afin de structurer un club « à l'abandon en juin 2014 » à savoir :

- M. Florin MIHAI, Entraîneur de l'équipe seniors A
- M. Joris BIARD, responsable administratif
- M. Thomas LEFEVRE, Responsable technique des équipes jeunes

➤ Bilan Financier

M. Joris BIARD expose le bilan financier de l'exercice 2013/2014 présenté en juin 2014 par M. Claude RAVERDY et M. Christophe LACHANT, trésoriers.

A la fin de la présentation de ce bilan financier :

- ❖ Intervention de M. Claude RAVERDY qui regrette de ne pas avoir été consulté pour cette assemblée générale en tant qu'ancien trésorier, qui précise les différents frais de déplacement engagés et qui regrette le montant dépensé au niveau des cartons récoltés par les joueurs.
- ❖ M. Joris BIARD montre son accord avec M. Claude RAVERDY sur ce dernier point et fait état d'une évolution cette saison avec notamment plus d'éducateurs pour encadrer les jeunes joueurs.
- ❖ M. Jean Luc VIVIER reconnaît l'importance de ces sommes mais relativise toutefois par rapport aux sommes que certains autres clubs peuvent également verser.

- ❖ M. Thomas LEFEVRE détail la nouvelle politique des équipes jeunes sur ce sujet et les recommandations faites aux éducateurs pour limiter ces dépenses.
- ❖ Nouvelle intervention de M. Claude RAVERDY qui déplore le manque d'investissement au club de certains Contrats d'avenir (Prise en charge des équipes jeunes lors de la saison 2013/2014, entretien du mini-bus ...)

Au niveau de recettes réalisées par le club :

- ❖ M. Claude RAVERDY se félicite des manifestations organisées l'année dernière en soulignant les différents bénéfices des Lotos, Brocantes et autres manifestations. Il se réjouit également des bénéfices récoltés pour le 1^{er} loto de la saison 2014/2015, du nombre de licenciés au club mais regrette le nombre trop peu important de sponsors.

M. Joris BIARD présente un bilan financier corrigé en y intégrant les congés payés de M. Stéphane Laquait ainsi que les derniers versements effectués en juin 2014 et par conséquent ne pouvant pas figurer sur le bilan financier remis par M. Claude RAVERDY et M. Christophe LACHANT, trésoriers en 2013/2014, puisque étant arrêté au 01/06/2014.

- ❖ M. Claude RAVERDY demande des explications sur ce bilan financier corrigé
- ❖ M. Guy TRIQUENAUX demande si les chèques prévus pour M. Stéphane LAQUAIT lui ont été versés et si l'ordinateur du club a été conservé par M. Stéphane LAQUAIT
- ❖ M. Jean Luc VIVIER répond à M. Guy TRIQUENAUX en affirmant que le club ne devait plus rien à M. Stéphane LAQUAIT et que M. Stéphane LAQUAIT ne devait plus rien au club non plus.

VOTE DU BILAN FINANCIER 2013/2014
22 VOTANT / 22 POUR / 0 ABSTENTION / 0 CONTRE

3. PRESENTATION DES NOUVEAUX STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR : APPROBATION

➤ **Les statuts**

M. Joris BIARD présente les statuts du club en expliquant que les changements sont minimes et concernent seulement quelques articles sur :

- Intégration d'un nouveau Règlement intérieur (RI)
- Le nombre de personnes au comité directeur (CD)

- Ajout de membres au CD et au bureau nommés par le président mais ne disposant pas de droit de vote.
- ❖ M. Jean Luc VIVIER intervient en soulignant l'impossibilité de travailler efficacement avec un nombre de membres trop important au CD. C'est pourquoi il a préféré limiter le nombre de places disponible. 6 membres minimum et 9 maximums.
- ❖ M. Jean Luc VIVIER annonce donc qu'il reste 4 postes à pourvoir
- ❖ M. Claude RAVERDY souhaite un listing des membres actuels du CD
- ❖ M. Jean Luc VIVIER présente les 6 membres actuels du CD :
 - M. Jean Luc VIVIER
 - M. Douadi AIT KHELIFA
 - M. Fernando DE ALMEIDA
 - M. Christophe ROZKWAS
 - M. Guy TRIQUENAU
 - M. Alex DESUMEUR

M. Joris BIARD effectue une lecture des statuts

- ❖ M. Claude RAVERDY demande seulement une lecture spécifique des articles modifiés

Cette demande est validée par l'ensemble de l'assemblée générale

M. Joris BIARD effectue une lecture spécifique des articles modifiés

Concernant l'article 8 :

- ❖ M. Alex DESUMEUR soulève quelques interrogations à savoir : existe-t-il encore un poste de vice-président et si non qui assure l'intérim en cas de vacance de la présidence, problème de la prédominance du pouvoir du bureau vis-à-vis du CD, inquiétude vis-à-vis des postes de Trésorier et de secrétaire
- ❖ M. Daniel LALU propose une modification de l'article 8 faisant passer le nombre de membres du bureau à 7 au minimum afin d'avoir une prédominance du CD vis-à-vis du bureau.

La proposition étant approuvée par tous, M. Joris BIARD modifie l'article 8

- ❖ M. Jean Luc VIVIER annonce que le poste de vice-président est supprimé et répond en affirmant que le cas où le poste de président serait vacant est prévu au RI. Il affirme sa confiance envers les personnes chargées de la trésorerie et du secrétariat.

Concernant l'article 18 :

- ❖ M. Alex DESUMEUR propose une modification visant à amplifier le pouvoir du CD sur le RI.

La proposition étant approuvée par tous, M. Joris BIARD modifie l'article 18

VOTE DES STATUS
22 VOTANT / 21 POUR / 0 ABSTENTION / 1 CONTRE

➤ **Le RI**

M. Joris BIARD et M. Thomas LEFEVRE effectue une lecture complète du RI.

VOTE DU RI
22 VOTANT / 21 POUR / 1 ABSTENTION / 0 CONTRE

4. ÉLECTION ET RENOUELEMENT DES MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR. POSSIBILITE DE PRESENTER SA CANDIDATURE SPONTANEMENT LORS DE L'ASSEMBLEE

M. Jean Luc VIVIER invite les personnes désireuses de rejoindre le CD à se manifester.

M. Dominique DONNER et M. Fred CARRE sont candidats.

VOTE POUR ELECTION DES NOUVEAUX MEMNBRES DU CD
22 VOTANT / 22 POUR / 0 ABSTENTION / 0 CONTRE

Le nombre de personne au CD est de donc de 8

5. PROJETS ET ACTIVITES 2014/2015

➤ **Budget prévisionnel 2014/2015**

M. Joris BIARD présente le budget prévisionnel du club pour la saison 2014/2015

- ❖ M. Claude RAVERDY s'inquiète de la présentation d'un budget prévisionnel négatif
- ❖ M. Alex DESUMEUR avertit le président que le déficit ne sera en aucun cas épongé par la mairie de Villeneuve saint Germain
- ❖ M. Claude RAVERDY souhaite des informations concernant les sponsors actuels du club

- ❖ M. Jean Luc VIVIER répond à ces questions en affirmant la difficulté de présenter, au jour de la réunion, à présenter un budget prévisionnel à l'équilibre mais s'engage à multiplier les manifestations, les démarches administratives, les recherches de sponsors afin de présenter en fin d'exercice un budget à l'équilibre.

➤ **Label école de Foot**

M. Thomas LEFEVRE présente le projet de l'école de foot en commençant par faire un bilan critique de l'état de l'école de foot au 30/06/2014.

Il expose les objectifs de l'école de foot pour cette saison 2014/2015 à savoir : Redorer l'image du club auprès des clubs voisins, fidéliser nos jeunes joueurs et les faire progresser. Il met l'accent sur le fait que, dans un premier temps et au vue du passé récent de l'école de foot, les résultats sportifs doivent être secondaires afin de mettre l'accent sur l'éducation et la formation.

Il détail les actions mis en place depuis le début de la saison 2014/2015 et celles à venir.

Il indique également les difficultés rencontrés en ce début d'exercice (clefs, transport, licences, vestiaires ...) et indique mettre tout en œuvre pour les surmonter.

M. Thomas LEFEVRE finit par présenter le LABEL ECOLE DE FOOT dont l'obtention est un objectif du club à court terme. Il indique qu'un audit de la situation de l'école de foot vis-à-vis de l'obtention du label est en cours de réalisation et qu'il sera disponible début janvier 2015

M. Jean Luc VIVIER clôt l'assemblée en remerciant les personnes présentes de leur intérêt et de leur implication pour le club

L'assemblée générale se termine à 22h30 par un pot de l'amitié offert par le club.